EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **20 décembre 2007**

AUJOURD'HUI **vingt décembre deux mille sept**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 13 décembre 2007, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Alain MARTINET, Louis VIRGOULAY, Dominique ADENOT, Yves LEYCURAS, Pascal GENET, Christine DULAC-ROUGERIE, Françoise NOUHEN, Bernard DANTAL, Djamel IBRAHIM-OUALI, Monique BONNET, Alain BARDOT, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Odile SAUGUES, Patricia AUCOUTURIER, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Valérie BERNARD, Claudine BODET, Philippe BOHELAY, Gérard BOHNER, Françoise BONVALLOT, Jean-Pierre BRENAS, Michel CANQUE, Yves CARROY, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Georges FAURE, Roger GIRARD, Danièle GUILLAUME, Mireille LACOMBE, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Serge LESBRE, Jean MAISONNET, Danielle MARTIN, René MAYOT, Christine PERRET, Alexandre POURCHON, Martine REMBERT, Yves REVERSEAU, Paula RIBEIRO, Eric SEVRE, Jean-Philippe VALENTIN**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Jean-Yves FAFOURNOUX, Claudine LAFAYE, Chantal MERCIER-COURTY, Franck ROLLE**
Excusé(e)s :	**Nicole DUMAS, Michel FANGET, Patricia GUILHOT**
Absent(e)s :	**Fatiha AMARA, Paule OUDOT, Gilles-Jean PORTEJOIE**
Secrétaire :	**Paula RIBEIRO**

Mmes AUCOUTURIER, CHENNOUF-TERRASSE et REMBERT sont entrées en séance à la question n° 2.

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT A DES ASSOCIATIONS SPORTIVES

Le montant des subventions de fonctionnement proposées pour les associations sportives dans le cadre du budget principal 2008 s'élève à 1 706 500 €.
290 000 € ont été versés à titre d'avance sur le budget 2007.
Les demandes suivantes vous sont présentées :
Il vous est proposé, en accord avec commission, la répartition suivante :

STADE CLERMONTOIS OMNISPORTS **205 000 €**

Le club omnisports, avec 13 sections compte environ 1 650 sportifs et 238 cadres. Son action est essentiellement orientée vers l'éducation des jeunes à travers ses écoles de sports. Les sections archerie, escrime, gymnastique, tennis, tennis de table et boules obtiennent de bons résultats avec leurs meilleurs équipes. La section tennis est labellisée pour la formation des jeunes par la FFT. Il est à noter qu'une convention régie désormais les relations avec les sections ayant pris leur autonomie de gestion : SCBA, SCAB 63, SC Natation, SC Handball et Ecoles Clermontoises de Karaté et de Judo. Un projet sportif , établi par chacune des sections recense les activités et pour quelques unes : boules, escrime, gymnastique, tennis leurs objectifs sportifs sur plusieurs années.

A.S.P.T.T. CLERMONT **13 500 €**

Ce club compte 1 185 sportifs répartis sur 16 sections sportives ou de loisirs. Les sections sportives les plus en vue sont l'athlétisme (174 athlètes), la natation (184 nageurs), le tennis (118 joueurs).La Ville participe à la vie du club en mettant à sa disposition des créneaux horaires dans les installations sportives municipales, notamment sur le gymnase Bansac dont elle assure la location pour un coût annuel de 20 000 € HT. Si l'ASPTT conduit de façon indépendante son projet sportif, un rapprochement avec l'Ecole Municipale des Sports a permis l'an dernier la création d'une section tir sportif à la Maison des Sports. Le club sollicite une forte augmentation de la subvention car les entreprises France Télécom et la Poste se sont retirées de sa gestion pour porter leurs efforts sur l'aide à la personne ; leur part de subvention est en baisse, passant de 40 000 € en 2006 à 14 000 € en 2007.

ETOILE CYCLISTE DE CLERMONT-FERRAND - E.C.C.F **15 000 €**

Fort d'un effectif de 120 cyclistes, 8 entraîneurs et 10 dirigeants, ce club organise une dizaine d'épreuves cyclistes et obtient de bons résultats avec son école de cyclisme. Il participe avec ses bénévoles aux différentes opérations de promotion du sport pour la Ville. A noter le brillant palmarès de la cadette Margot Ortéga qui a remporté une trentaine de victoire dont 6 titres de championne d'Auvergne dans diverses disciplines (route, cyclo-cross, contre la montre et piste) ; elle a été la troisième française au championnat du monde au Mexique. Devenue junior, elle a intégré l'Entente Cycliste de Clermont Communauté où évolue désormais l'élite selon les orientations du projet sportif établi entre les deux clubs. Une gestion rigoureuse du budget permet l'acquisition d'un véhicule pour effectuer le suivi de l'assistance sportive des courses. L'emploi d'un salarié vient également conforter l'activité du club.

CLERMONT FOOT AUVERGNE ASSOCIATION **381 500 €**

Ce club aligne 26 équipes avec 393 joueurs, 32 éducateurs et 73 dirigeants.
Son école de foot compte 16 équipes pour 220 licenciés. La formation des jeunes joueurs est assurée grâce à des classes sportives développées avec les établissements scolaires clermontois : les lycées Brugière (6 élèves), Godefroy de Bouillon (16 élèves) et Sainte-Thérèse (6élèves) ainsi qu'avec les collèges Albert Camus et Gérard Philipe (42 élèves concernés). La présence de ces classes constitue un atout pour ces collèges. Le club amateur, en association avec le club professionnel a souhaité donner une priorité pour la mise en place d'un projet sportif conduit par Didier OLLE-NICOLLE, entraîneur de l'équipe professionnelle. Ce projet accorde une place importante au partenariat avec les clubs de la ville visant à terme à un recrutement local de qualité. La plupart de ses équipes de jeunes évoluent en championnat national. L'équipe 1 évolue en CFA 2 et l'équipe 2 en Division d'Honneur.

STADE CLERMONTOIS AUVERGNE BASKET 63 - S.C.A.B 63 **137 500 €**

132 joueuses licenciées sont engagées dans les diverses compétitions féminines et représentent le premier club féminin de la région. L'équipe I, montée en Championnat de Ligue Féminine a pour objectif de s'installer de manière pérenne à ce niveau. Le club favorise la pratique du sport de masse à une centaine de jeunes filles réparties dans les diverses catégories de jeunes. Ces activités sont encadrées par des éducateurs diplômés. Une convention avec le lycée de Chamalières permet un entraînement de 12 basketteuses, 2 heures par jour, dans le cadre du Centre de Formation. Elles évoluent en Championnat Cadette National France. Des places sont remises à l'intention des écoles de basket filles des clubs de la ville lors de chaque match. Ce club a bénéficié d'un versement anticipé de 70 000 € voté lors de la séance du Conseil Municipal du 22 juin 2007.

CLERMONT UNIVERSITE CLUB – CUC **60 000 €**

Ce club omnisports a fait évoluer ses statuts en une association d'associations.
Avec ses 975 sportifs répartis sur 10 disciplines, 37 entraîneurs et 47 dirigeants, les sections témoignent d'une belle vitalité. L'accueil des jeunes connaît un franc succès grâce à son école multisports et son centre de loisirs sans hébergement à vocation sportive. La section Tennis a finalisé un projet de développement sur les Cézeaux en concertation avec la Ville.. La rénovation de ses installations rue Poncillon devrait également permettre un meilleur accueil de ses adhérents.

OFFICE MUNICIPAL DU SPORT – O.M.S **33 000 €**

L'Office Municipal du Sport a pour but de promouvoir et de développer l'ensemble des activités sportives dans la cité. Il participe activement à l'organisation de diverses manifestations de sports pour tous, comme par exemple la Trans'roller, Courir à Clermont, A tous Sports, la Clerco.
Il gère le centre médico-sportif pour le contrôle médical de sportifs et apporte une aide en bénévoles aux clubs, comités ou ligues qui sollicitent son appui. Enfin, il constitue un lieu de réflexion transversale entre tous les types de pratiques sportives. Ainsi, il met en place un observatoire du sport et de sa pratique dans l'agglomération. Un agent permanent, poste occupé jusqu'à ce jour par un emploi aidé, contribue au bon fonctionnement de l'Office.

ASSOCIATION SPORTIVE MONTFERRANDAISE – ASM **200 000 €**

Après que la gestion du groupe professionnel rugby ait été confiée à l'ASM Clermont Auvergne, l'association a redéfini sa mission. Celle-ci s'inscrit aujourd'hui dans une philosophie de développement de la personne et s'articule autour de trois lignes directrices : un engagement prioritaire en faveur des jeunes, une affirmation de l'excellence et une ouverture sur l'environnement institutionnel, économique et sportif. L'ASM est aujourd'hui forte de 3 230 sportifs et 216 entraîneurs répartis sur 14 sections. Elle rayonne avec ses internationaux en lutte, boxe, gymnastique. Le club a renforcé les moyens affectés à la formation sportive. Elle est structurée en trois niveaux : les écoles de sport, le centre de formation élite, et pour chaque discipline, une structure adaptée avec des objectifs définis en accord avec la direction du club. L'accompagnement scolaire et universitaire, la préparation à la vie sociale et citoyenne, les actions pour un sport santé font partie intégrante du nouveau projet sportif du club.

AMICALE LAIQUE ECUREUILS MONTFERRAND - A.L.E.M **15 000 €**

Club de basket-ball implanté dans le quartier de Montferrand sur les gymnases Raymond-Perrier et Ferdinand-Buisson, il est composé de 9 équipes représentant 113 pratiquants, 6 entraîneurs et 18 dirigeants. L'équipe senior masculine a terminé 4ème de la poule L de la N3. Les autres équipes évoluent dans différents championnats régionaux et contribuent au lien social du quartier.

SASP STADE CLERMONTOIS BASKET-AUVERGNE **200 000 €**

Le Stade Clermontois Basket Auvergne a crée en son sein une Société Anonyme Sportive Professionnelle pour répondre aux conditions définies par la loi sur le sport du 16 juillet 1984 concernant les structures professionnelles. Deux structures conventionnées entre elles sont à considérer désormais pour ce club, le Stade Clermontois Basket Auvergne SASP et le Stade Clermontois Basket Auvergne Association sportive loi 1901. Le décret du 4 septembre 2001 prévoit que des subventions pour des missions d'intérêt général peuvent être versées à des SASP. La Ville a versé une avance de 200 000 .€ sur la saison 2007 – 2008 par délibération du Conseil Municipal du 22 juin 2007. Un avenant à la convention en cours, qui se termine en juin 2008, précisera que cette subvention sera entièrement consacrée au bon fonctionnement du centre de formation agrée.

ASSOCIATION STADE CLERMONTOIS BASKET-AUVERGNE **52 000 €**

Club amateur support à la SASP, le SCBA association loi 1901 participe aux différents championnats organisés par la Fédération Française de Basket. 30 bénévoles encadrent 6 équipes de jeunes qui constituent le vivier du club dont 2 participent au niveau national. L'équipe 2 joue en régional. Ses relations avec la SASP sont définies par une convention qui précise le rôle, les activités et les services propres à chaque entité.

STADE CLERMONTOIS HANDBALL **50 000 €**

Le club est composé de 158 licenciés répartis en 12 équipes féminines et masculines. L'équipe I du club évolue en Nationale 3 féminine cette saison. Suite à l'embauche d'un nouvel entraîneur pour le pôle féminin, le club espère créer une nouvelle animation autour des équipes. Enfin, le travail de développement opéré dans les quartiers grâce à l'aide de la Fédération, de la Politique de la Ville et de l'Education Nationale porte ses fruits. La formation est assurée par le maintien des classes sportives au sein du collège Albert Camus qui représentent une trentaine de joueuses (de 9 à 13 ans) réparties en 4 équipes. La continuité a été mise en place maintenant au lycée Ambroise Brugière, qui accueille un pôle espoir (convention signée avec la DRJS – programme fédéral).

STADE CLERMONTOIS NATATION **67 000 €**

Ce club, après avoir apuré ses comptes, a retrouvé son dynamisme puisqu'il compte désormais 691 licenciés en natation sportive. Une section natation synchronisée a été crée. Elle compte 47 nageuses. Son engagement dans la formation des jeunes est toujours important puisqu'il accueille 220 jeunes de moins de 12 ans et 253 nageurs de 12 à 18 ans. Il prend rang parmi les 15 meilleurs clubs et maintient sa place de leader de la Région. Un nouvel entraîneur a été recruté pour l'élite du club.

SASP ASM CLERMONT AUVERGNE **45 000 €**

Une convention déterminant l'aide de la Ville a été conclue avec la Société Anonyme Sportive Professionnelle « ASM Clermont Auvergne» pour 5 années jusqu'à la saison 2008 – 2009 pour un total de 475 000 €. Cette subvention est répartie en deux volets chaque année : un d'intérêt général de 45 000 € qui prévoit en 2007 des actions pour la promotion de ce sport auprès des jeunes scolaires pour l'intégration et la lutte contre la violence et un autre volet pour les prestations en communication de 30 000 €.

Ces actions, la nouvelle dénomination du club, ainsi que la sélection de ses joueurs en équipe nationale ont contribué à la notoriété de la Ville en lui apportant une image dynamique et positive.

CLERMONT BASKET **30 000 €**

Issu du rapprochement de l'Amicale Laïque Châteaudun, de l'Amicale Laïque Fontgève et de la section basket Masculin de l'ASPTT Clermont, ce club consolide ses effectifs avec 15 équipes pour 197 basketteurs, 16 entraîneurs et 30 dirigeants, ce qui le place au 2ème rang du Département en basket masculin. La moitié des basketteurs sont âgés de moins de 18 ans, ce qui témoigne d'une réelle dynamique sportive auprès des jeunes. L'équipe I est vice-championne d'Auvergne en Excellence régionale, l'équipe II se maintient en promotion excellence. . 2 équipes féminines seniors complètent l'offre sportive. La formation des jeunes joueurs du club est assurée par 3 équipes cadets, 2 équipes minimes, 2 en benjamins et 1 en poussins. Une union vient d'être constituée avec les minimes Clermont-Basket, ASM et Chamalières.

Une avance de 10 000 € sur la saison 2007 – 2008 leur a été accordée par Conseil Municipal en date du 9 novembre 2007.

RUGBY CLUB CLERMONT COURNON D'AUVERGNE **60 000 €**

Issu de la fusion du Stade Clermontois section rugby et de Cournon Rugby, ce club est monté d'un division et évolue maintenant en deuxième division. Les équipes seniors s'entraînent et jouent dans le nouveau stade de Cournon alors que les équipes cadets jouent au stade des Cézeaux. Le projet est soutenu financièrement par les deux villes. Une avance de 10 000 € sur la saison 2007 – 2008 a été accordée par Conseil Municipal en date du 9 novembre 2007.

AVENIR CLERMONT RUGBY **17 000 €**

Ce nouveau club est une union d'association entre les écoles de rugby du Rugby Clermont La Plaine, du Stade Clermontois section Rugby et du Clermont Université Club – Union Aubiéroise – CUC UA. Elle a pour objet la pratique sportive du rugby et toutes autres activités pouvant s'y rattacher de près ou de loin pour les catégories jeunes. Ce regroupement espère structurer la pratique du rugby dans les secteurs Nord et Sud de Clermont ; améliorer la formation des jeunes joueurs ; avoir des équipes de niveaux homogènes ; promouvoir le rugby dans les écoles de Clermont Centre et quartiers périphériques ; favoriser la mixité sociale autour des valeurs du rugby. Cela permet de fédérer les moyens humains et financiers des clubs, d'optimiser l'utilisation des installations, d'instaurer une dynamique dans les 3 clubs et l'action du bénévolat.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée et convertie en délibération.
Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 26 décembre 2007
Le Maire,
Pour le Maire, l'Adjoint,

Christine DULAC-ROUGERIE